

■ **Nicolas Faiss**, à Fully, établissement horticole, vente au détail de plantes et de fleurs, etc..., raison individuelle (FOSC du 13. 03. 1992, p. 1157). Par décision judiciaire du 16.02.2004, le titulaire de cette raison individuelle a été déclaré en état de faillite. Par décision judiciaire du 12.03.2004, cette faillite a été suspendue faute d'actif.

Journal no 366 du 16.03.2004
(02179508 / CH-621.1.004.130-3)